

# Résultats du sondage de la SCR sur l'accès aux médicaments

L'accès aux médicaments est une préoccupation majeure pour de nombreux patients et professionnels de la santé. Les difficultés rencontrées pour accéder aux médicaments sont non seulement frustrantes, mais peuvent même devenir une question de vie ou de mort.

Pour le sondage « Articulons nos pensées » de ce numéro, nous avons demandé aux membres de la SCR de nous donner leurs opinions sur les grandes et petites frustrations liées à l'accès aux médicaments pour leurs patients et de nous dire quels médicaments spécifiques sont difficiles d'accès.

Selon les 129 répondants, les quatre principales entraves ou frustrations majeures incluaient la paperasse administrative (61 %), porter les refus en appel (59 %), les délais d'approbation avec les payeurs publics (40 %) suivis de près par se tenir au fait des politiques changeantes (39 %) (voir les tableaux 1 et 2).

Les autres préoccupations liées à l'accès aux médicaments citées par les répondants incluaient : les médicaments pour les maladies rares; les utilisations non indiquées sur les étiquettes; le décalage entre l'approbation de médicaments dans d'autres pays et l'approbation au Canada; et les difficultés d'accès aux médicaments pour les patients pédiatriques.

Lorsqu'on leur a demandé de nommer des médicaments spécifiques difficiles à obtenir pour leurs patients, une très forte majorité des membres de la SCR ont mentionné le rituximab, apparemment en raison du nombre de conditions pour lesquelles il n'y a pas d'indication approuvée et/ou d'essais contrôlés randomisés. À propos du rituximab pour la granulomatose avec polyangéite (GPA), un répondant a expliqué que « les patients atteints d'une maladie grave ne peuvent pas attendre le temps requis pour l'approbation du financement public. Plus frustrant encore, le refus de couvrir le rituximab pour le traitement d'entretien, malgré de solides preuves de sa supériorité par rapport aux traitements actuellement disponibles. » Le rituximab a aussi été mentionné comme étant difficile d'accès pour plusieurs autres affections, dont la polyarthrite rhumatoïde et le lupus.

Plusieurs répondants ont également signalé que, de façon générale, la classe des agents biologiques était difficile d'accès. Les agents biologiques spécifiquement mentionnés étaient le tocilizumab, l'adalimumab, le belimumab, le canakinumab et l'anakinra. D'autres ont indiqué que la plupart des médicaments pour les maladies orphelines et les utilisations non indiquées sur les étiquettes étaient aussi difficiles d'accès.

Les difficultés d'accès aux médicaments sont indéniablement une préoccupation majeure dans le système de la santé. La SCR et l'Association de rhumatologie de l'Ontario ont établi une première lorsque nous avons négocié une entente avec les payeurs privés, par l'entremise de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP), la création d'un critère commun pour l'utilisation des agents biologiques dans la PR. Le comité des

thérapeutiques de la SCR tient à recevoir des documents sur les défis qui se présentent afin de présenter des exemples concrets aux organismes appropriés.

La collaboration de tous les intervenants sera requise pour améliorer l'accès et, en fin de compte, la qualité de vie des patients.

Tableau 1. Dix principales entraves et frustrations majeures

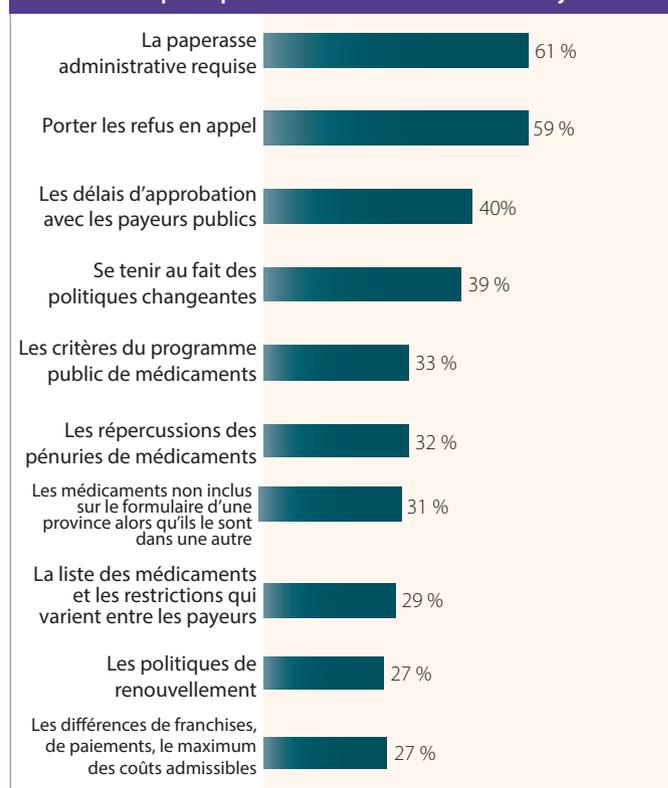


Tableau 2. Cinq principales entraves et frustrations mineures

